STAGE UP
Booster De Compétences

FORMATION PROFESSIONNELLE
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

RECYCLAGE AMIANTE SOUS SECTION 4 ENCADRANT

CONSTRUCTION

PUBLIC

Architectes, ingénieurs ou toute personne ayant besoin de justifier d'un recyclage de formation sur les risques liés à l'amiante et acquérir la compétence d'encadrement sous section 4.

PRÉREQUIS

Avoir satisfait à une visite médicale notifiant l'aptitude au port des équipements de protection respiratoire, comme stipulé dans l'arrêté du 23 février 2012, article 3.
Avoir suivi la formation initiale d'amiante encadrement sous section 4 dans les 3 dernières années.

FORMATION RÉF. PS02013 :

RECYCLAGE AMIANTE SOUS SECTION 4 ENCADRANT

Maîtriser et prévenir les risques

1 jour Partout en France

Prise en charge OPCO : oui

Version 1 - MàJ : 19.03.2024

Vous êtes un professionnel à la recherche d'une formation **Recyclage Amiante sous section 4 encadrant** ?
STAGE UP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.
Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Recyclage**

OBJECTIFS DU STAGE

La formation Recyclage Amiante Encadrement sous section 4 a pour objectifs de :
• Mettre à jour ses connaissances et prendre en compte les évolutions techniques et réglementaires.

DURÉE

1 jour

PÉDAGOGIE

METHODE PEDAGOGIQUE :
Formation dispensée par un formateur spécialisé dans les risques liés à l'amiante.
Analyse de cas concrets et d'exposés.
Alternance de présentations théoriques et mises en pratique (équipements de protection respiratoire….) .

Méthode pédagogique participative.
Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :
Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

SOURCE :
Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

TARIF : Nous consulter
1 à 16 personnes.
RENSEIGNEMENTS :
contact@stageup.fr

Amiante sous section 4 encadrant est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification….) et leurs qualités relationnelles.
Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.
Vous souhaitez organiser votre formation **Recyclage Amiante sous section 4 encadrant** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation Recyclage Amiante sous section 4 encadrant à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Contenu

Notre formation sur le **recyclage Amiante sous section 4 encadrant** offre une expertise approfondie dans la gestion sécuritaire de l'amiante sur les chantiers.
Les participants apprendront les procédures légales, les normes de sécurité et les meilleures pratiques pour superviser efficacement les travaux impliquant de l'amiante, garantissant ainsi la protection des travailleurs et du public.

Cette formation permet aux encadrants d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer une gestion rigoureuse et conforme de l'amiante, conformément aux réglementations en vigueur.

PROGRAMME DE FORMATION

Rappels sur les caractéristiques et propriétés de l'amiante

- aspects médicaux, effets sur la santé, les mca.

La prévention

- les différents acteurs de la prévention.
- le rôle du donneur d'ordre.

Nouvelle réglementation sur le repérage des MCA dans les immeubles bâtis

- dta, prélèvements, analyses, champs du repérage.

Évolutions réglementaires concernant le risque d'amiante

- dispositions du code du travail, code de la santé publique et code de l'environnement, évolution des vlep, des certifications…

Les risques associés à prendre en compte

- électrique, chimique, travail en hauteur.

Évaluation du risque amiante

- les trois niveaux.

Rappels sur les techniques de captage et d'abattage des poussières et sur l'aéraulique du chantier et sur la filtration

Équipements de protection collective

- critères de choix et évolutions.

Équipements de protection individuelle

- critères de choix, adéquation, utilisation, contrôle et entretien et évolutions.

Rappels sur la gestion des déchets

Situations d'urgence et situations anormales

Procédures de décontamination

Faire appliquer les techniques d'intervention pour une réduction du risque

Faire appliquer les modes opératoires selon les activités

Comment transmettre les informations et les consignes aux opérateurs

Travaux pratiques sur plateforme pédagogique

Fin de formation

- conclusions.
- test de niveau et correction.
- évaluation qualitative.
- validation des acquis.
- remise de l'attestation de formation.
- remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur Recyclage Amiante sous section 4 encadrant

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur **Recyclage Amiante sous section 4 encadrant** a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir faire.

Formation Recyclage Amiante sous section 4 encadrant dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses

contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Les avantages du présentiel :

Déplacement dans vos locaux et partout en France. La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre agence si sa configuration le permet.

- meilleur relationnel avec le formateur.
- meilleure assiduité.
- temps de formation concentré sur une période donnée.
- possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Les avantages du distanciel :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio. Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaire directement par le formateur.

- possibilité d'espacer les séances.
- nombre de participants plus limité.

Comment financer la formation Recyclage Amiante sous section 4 encadrant ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation **Recyclage Amiante sous section 4 encadrant**
Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- opco ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction
- fif pl pour leurs dirigeants non salariés en profession libérale.
- afdas pour les salariés d'agences de communciation, spectacle, production...

un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation Recyclage Amiante sous section 4 encadrant ?

voir un échantillon de quelques clients

Nos formations Recyclage Amiante sous section 4 encadrant sont réalisables partout en France, à domicile ou sur lieu de travail.
Formation Recyclage Amiante sous section 4 encadrant Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...
Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, Akto, Afdas, FIF PL...).

Centre de formation STAGE'UP
Siège social: 23 rue Antigna 45000 ORLEANS
Service commercial: 14 rue d'Amsterdam 75009 PARIS
Siret: 488 346 610 000 30 APE: 8559A N° Existence: 24 45 02361
email: contact@stageup.fr
01 47 23 79 72

formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE

formation éligible
PLAN DE FORMATION